

N°70  
JUN 2023

# HOERDT infos

Le journal d'information de votre commune



## Le Rittplatzwihr : un havre de paix pour la biodiversité

P. 16  
ENVIRONNEMENT

## Budget 2023

P. 10-11  
BUDGET

## Retour triomphal du Carnaval et de la Fête des Asperges

P. 26-27  
VIE DU VILLAGE



Retrouvez la version  
numérique de votre  
bulletin

[www.hoerdtd.fr](http://www.hoerdtd.fr)



COMMUNE DE  
**Hoerdtd**

# Édito



Chères Hoerdtoises, chers Hoerdtois,

**Vous avez entre les mains la nouvelle version du bulletin municipal qui intègre notre nouvelle charte graphique.** J'espère que vous aurez plaisir à la lire.

Depuis maintenant de nombreux mois, la commune est, comme nous tous, directement confrontée à une crise économique et énergétique majeure, qui a conduit, dès la fin de l'année dernière, à la mise en œuvre d'un **plan de sobriété énergétique**.

Nous entendons poursuivre dans cette voie et **accélérer nos travaux de rénovation énergétique**, que ce soit de notre éclairage public ou de nos bâtiments, dont notamment le centre culturel qui verra les travaux démarrer durant le dernier trimestre 2023, ou bien encore la crèche qui va être rénovée et mieux isolée. Des demandes de financement ont été déposées au titre du fonds vert afin de pouvoir disposer de subventions qui seront nécessaires à la réalisation des travaux projetés.

Malgré la crise et l'augmentation du coût des énergies qui nous pénalisent fortement et nécessitent de devoir faire des arbitrages tant en fonctionnement qu'en investissement, la commune a à cœur de **maintenir le même niveau de service public** afin d'accompagner au mieux ses habitants.

Elle va même accroître ses services, avec notamment **l'ouverture, dès la rentrée, d'un espace numérique** qui vous permettra, avec un accompagnement personnalisé, de réaliser vos démarches administratives en ligne. Dans le même esprit, une réflexion est menée en vue d'augmenter les permanences destinées à l'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, et ainsi diminuer les délais de rendez-vous. Plus que jamais, notre volonté est d'être à vos côtés dans ces temps difficiles.

Je voudrais encore saluer nos associations qui participent grandement à l'animation de notre village. Je me réjouis de pouvoir retrouver nos manifestations parmi lesquelles les plus emblématiques, tels le Carnaval ou la fête des asperges.

La commune est sans doute le premier partenaire des associations locales. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place pour la rentrée prochaine, en collaboration avec l'ensemble des associations et sections du centre culturel, **un planning d'occupation des salles et infrastructures sur Hoerd et dans les communes alentour**, afin de leur permettre de continuer leurs activités durant les travaux de réhabilitation des équipements sportifs du centre culturel.

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été et d'excellentes vacances !

**Denis Riedinger,**  
**MAIRE DE HOERDT**



P. 4-9

**ACTUALITÉS**

P. 10-11

**BUDGET**

P. 12-13

**URBANISME**

P. 14-17

**ENVIRONNEMENT**

P. 18-19

**CADRE DE VIE**

P. 20-22

**JEUNESSE**

P. 23-25

**VIE CULTURELLE**

P. 26-29

**VIE DU VILLAGE**

P. 30-31

**POMPIERS**

P. 32-35

**AINSI VA LA VIE...**

P. 36

**AGENDA**

Bulletin municipal imprimé en  
2 300 exemplaires

**Directrice de la publication :**  
Florence NOBLET

**Comité de rédaction :**  
Béatrice DEBRIE,  
Emmanuelle EBERHARDT,  
Daniel MISCHLER,  
Christiane SAEMANN,  
Roland SCHURR,  
Stéphane BRUNELLA,  
Lucie BOULANGER

**Infographie :**  
Les Créatonautes

**Crédit Photos :**  
Commission Information -  
Communication Hoerdts Infos  
- François KRETZ

# Point sur les travaux en cours

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE

Le plan est consultable en mairie

### Planning prévisionnel des travaux :

mi-août -  
décembre 2023  
**Réseau d'eau**

octobre - fin  
novembre 2023  
**Assainissement**

mars -  
octobre 2024  
**Réseaux secs  
Voirie**



## LANCEMENT DES TRAVAUX AU CENTRE CULTUREL

Le projet de rénovation, de réhabilitation et d'extension des équipements sportifs du centre culturel entre désormais dans sa phase opérationnelle.

Les travaux sont prévus pour **une durée d'environ 18 mois**, soit jusqu'à l'été 2025. Durant les travaux, les équipements sportifs ne seront plus accessibles.

Ainsi, en concertation avec les associations, la commune a mis en place un dispositif à même de pallier cette fermeture et de permettre le maintien des différentes activités.

Dès la rentrée de septembre 2023, les sections du centre culturel et les associations bénéficieront de créneaux dans d'autres structures de la commune, mais aussi auprès des communes alentour. Les foyers catholique et protestant seront également mis à disposition.

**La commune remercie l'ensemble des représentants des sections du centre culturel et des associations locales pour leur contribution et leur collaboration.**

## Le bulletin municipal fait peau neuve !

Rassurez-vous, vous y retrouverez **toutes vos rubriques habituelles** mais avec une nouvelle mise en page qui se veut plus moderne, plus aérée et surtout conforme à la nouvelle charte graphique de la commune.

Dans une démarche éco-responsable de réduction du papier, le bulletin « spécial rentrée » de septembre ne sera pas reconduit (voir encadré ci-contre pour plus d'informations sur les rentrées).



**Nous tenons à remercier très chaleureusement M. Jean-Pierre HIRLEMANN**, ancien Adjoint au Maire, qui durant toutes ses années de mandature, a œuvré sans compter ses heures et avec beaucoup de

dévouement à développer les outils de communication dont est actuellement dotée la commune. Il a largement contribué à l'évolution du bulletin municipal, en en assurant notamment l'infographie jusqu'en décembre 2022.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS



Université  
populaire de  
**Hoerdt**

► Rentrée Université populaire  
universitepopulaire@hoerdt.fr



[http://www.hoerdt.fr/  
culture-loisirs-et-sports/  
universite-populaire](http://www.hoerdt.fr/culture-loisirs-et-sports/universite-populaire)



Basse-Zorn  
École de musique  
intercommunale

► Rentrée école de musique  
ecole-musique@cc-basse-zorn.fr



[https://www.cc-basse-  
zorn.fr/  
rubrique «Apprendre»  
puis «École de Musique»](https://www.cc-basse-zorn.fr/rubrique-Apprendre- puis-Ecole-de-Musique)

## Travaux de rénovation énergétique à la crèche halte-garderie

Cette opération concerne les travaux suivants :

- **amélioration thermique** par la mise en place d'une isolation extérieure du bâtiment et des combles, le remplacement des fenêtres ainsi que du sas d'entrée,
- mise en place d'un système de **protection solaire** extérieur orientable et motorisé (type brise soleil),
- **diagnostic du comportement thermique** de l'édifice (confort d'été) menant à la révision du système de climatisation existant.

**Le projet doit permettre de réaliser au moins 40% d'économie d'énergie par rapport à la situation existante avec une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES).**



## Eclairage public et sobriété énergétique

La commune entend accélérer la rénovation énergétique de son parc d'éclairage public. À cette fin, **un diagnostic préalable de l'ensemble du réseau a été effectué** par l'Électricité de Strasbourg et des travaux de rénovation/remplacement seront réalisés sur plusieurs années.

Ce diagnostic comprend :

- la vérification des câblages, des armoires électriques, l'état des luminaires et des supports,
- des propositions de remplacement des luminaires existants par des LED, la pose d'horloges astronomiques permettant la télégestion, l'optimisation des contrats, etc.

Ces investissements lourds pour la collectivité, qui seront répartis sur plusieurs années, sont évalués à 848 021€ HT, et **visent à remplacer/rénover 825 luminaires sur les 1139 existants, dont la plupart ont plus de 30 ans.**

Les luminaires pourront être programmés avec plusieurs paliers d'abaissement de puissance (par exemple : 50% de 21h à 23h et de 5h à 6h et 100% de 23h à 5h) ce qui permettra à la commune de réaliser d'importantes économies d'énergie.



L'extinction des candélabres de 23h à 5h depuis le 2 novembre 2022 au niveau de la commune a permis **une réduction de 28% de la consommation de l'éclairage public par rapport à l'année précédente.**

L'extinction d'environ 50% des candélabres dans la ZI et la micro-zone du Birken est également en cours.



**- 28 %**  
de consommation  
d'électricité de  
l'éclairage public

grâce à l'extinction des  
candélabres de 23h à 5h



# Principales décisions municipales

## SÉANCE DU 07/02/23

Le Conseil Municipal a :

- **Attribué un fonds de concours à la CCBZ** relatif aux redevances électricité R2 au titre de 2017 pour un montant de 16 504 €
- **Attribué une subvention pour des travaux** réalisés rue Schiessrain au titre de la valorisation du patrimoine bâti, à hauteur de 1 482 €
- Autorisé le Maire pour plusieurs **projets de travaux** (signalisation, sécurisation de certaines voies, éclairage public, rénovation de la cour de l'école élémentaire, aménagement du terrain de pétanque, aménagement de l'entrée sud et rénovation du cimetière de l'EPSAN) à valoriser les travaux, à rédiger les cahiers de consultation et à attribuer les marchés
- Autorisé le Maire à lancer les consultations en vue de désigner l'entreprise chargée d'effectuer des **travaux d'entretien forestiers** aux abords de la Zorn
- **Attribué les travaux relatifs à la nouvelle architecture et au nouveau système informatique** de la commune à la société LE POISSON BARBU pour la modernisation du système d'information et de communication pour un montant de 183 905 € HT et à la société CEGELEC pour la refonte du câblage VDI de la mairie pour un montant de 36 813 € HT
- Autorisé le Maire à lancer les consultations en vue de désigner

l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée d'effectuer des **travaux de rénovation énergétique et d'isolation thermique** de la Maison de l'Enfant (crèche).

## SÉANCE DU 15/03/23

Le Conseil Municipal a :

- **Approuvé le nouveau règlement budgétaire et financier** conforme à la nomenclature M57, le compte de gestion et le compte administratif 2022
- **Attribué des subventions :**
  - à l' **Association des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine à la Couronne** pour un montant de 1 041 €, dans le cadre du versement d'une subvention de fonctionnement
  - à la **section du club du temps libre - Centre Culturel** pour un montant de 600 €, dans le cadre de l'organisation de l'après-midi carnavalesque.
- **Décidé l'acquisition de parcelles** dans le cadre de la réalisation de la piste cyclable entre Hoerdts et Geudertheim (section 59 n°292 - 16 ares 55 centiares / section 59 n°405 - 3 centiares / section 59 n°407 - 18 centiares / section 59 n°409 - 2 centiares) au prix de 300 € l'are
- **Adopté l'accord collectif sur le télétravail** et autorisé le télétravail dans le respect des dispositions réglementaires du décret du 11 février 2016 suscitée et de l'accord collectif

- Approuvé la convention relative à **l'aménagement des réseaux de télécommunication** entre la commune et la société Orange, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la gare, pour un coût estimé à 7 882 € HT.

## SÉANCE DU 04/04/23

Le Conseil Municipal a :

- **Approuvé le budget primitif** et les taux d'imposition pour 2023 (cf pages 10-11)
- **Attribué des subventions :**
  - à l'**école élémentaire Im Leh** dans le cadre de l'organisation d'une classe découverte qui s'est déroulée du 12 au 16 juin 2023, pour 4 nuits subventionnées à hauteur de 9 € par élève/nuit
  - au **Collège Baldung Grien**, pour 4 nuits à hauteur de 5 €/ élève/nuit, dans le cadre de l'organisation d'un séjour à Berlin du 5 au 9 juin pour les élèves bilingues de 6<sup>ème</sup> avec les classes de CM1/CM2 bilingues de Weyersheim
- Déterminé les montants des amendes administratives au titre des déchets sauvages (voir tableau ci-dessous)
- **Approuvé le contrat de territoire Nord Alsace** avec la Collectivité européenne d'Alsace pour la période 2022-2025. Ce contrat a pour objet d'accompagner et soutenir les collectivités alsaciennes dans leurs

projets d'investissements, et pour ce faire entend définir les enjeux de territoire desquels découlent les thématiques soutenues financièrement

- **Créé la commission consultative communale de la chasse**, d'adjudication et d'ouverture des plis et désigné Messieurs Daniel MISCHLER et Roland SCHURR en qualité de membres de cette commission.

## SÉANCE DU 30/05/23

Le Conseil Municipal a :

- pris acte de la décision de la commission d'appel d'offre de

confier les travaux relatifs au **nouveau système informatique à la société ADISTA** pour un montant estimatif de 55 779 € HT

- approuvé la charte d'utilisation du point d'accueil numérique qui sera mis en place au dernier trimestre 2023
- **Attribué des subventions :**
  - à **l'Harmonie de Hoerdt** pour un montant de 1 100 €
  - à **l'association Centre Culturel** pour un montant de 2 000 € dans le cadre de l'organisation du carnaval des enfants
- **approuvé l'acquisition d'un véhicule plateau** pour les ateliers municipaux en remplacement du véhicule vandalisé pour un montant

de 83 400 €

- autorisé le Maire à **vendre le local 104** (45m<sup>2</sup>) et la place de parking 103 du Pôle Santé pour un montant de 153 594 €.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil municipal :



<http://www.hoerdt.fr/municipalite/deliberations/>

## Dépôts sauvages

Devant la multiplication des dépôts sauvages de déchets en tout genre ou d'encombrants un peu partout sur le ban communal, la commune a décidé de mettre en place un dispositif d'amendes administratives qui peuvent intervenir en complément ou de manière autonome à une éventuelle condamnation pénale.

**Le Maire peut désormais :**

- obliger le contrevenant à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des mesures prescrites,
- **faire procéder d'office**, en lieu et place de la personne mise en demeure et à ses frais, **à l'exécution des mesures prescrites**,
- **ordonner le versement d'une astreinte journalière au plus égale à 1 500 €** courant à compter d'une date fixée par la décision jusqu'à ce qu'il ait été satisfait aux mesures prescrites par la mise en demeure,
- **ordonner le paiement d'une amende au plus égale à 15 000 €.**

Le montant des amendes administratives a été fixé de la manière suivante :

Volume du dépôt sauvage	AMENDE	
	PARTICULIER	PERSONNE MORALE
Moins de 0,5 m <sup>3</sup>	300 €	-
Moins de 1 m <sup>3</sup>	500 €	2 000 €
Jusqu'à 3 m <sup>3</sup>	3 000 €	10 000 €
Plus de 3 m <sup>3</sup>	5 000 €	15 000 €

*Le montant de l'amende est doublé en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie selon le présent barème*



Pour rappel : les sanctions administratives ne sont pas exclusives des sanctions pénales.

## Départs à la retraite

### DOLORÈS KLEINMANN ET JEAN LUC STRIEGEL

Mme Dolorès KLEINMANN a débuté sa carrière à la commune de Hoerdtd le 11 mars 1996. **Adjoint technique**, plus spécifiquement en charge du nettoyage des locaux du centre culturel et des équipements sportifs, **elle s'est également investie pour nos associations**, et plus particulièrement pour la commune de Hoerdtd lors de chaque manifestation qui a été organisée au centre, n'hésitant jamais à prêter main forte, notamment lors de la fête de Noël des seniors.

Chaque jour, samedi compris, Mme Dolorès KLEINMANN a assuré, en outre, la livraison des repas à nos aînés ou aux personnes les plus fragiles, pour le compte du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



Mme Dolorès KLEINMANN

M. Jean-Luc STRIEGEL a débuté sa carrière à la commune de Hoerdtd le 1<sup>er</sup> août 2006. Avec professionnalisme et compétence, il **a su trouver sa place au sein de l'équipe du service technique**, intervenant tant au niveau des espaces verts que de l'entretien des bâtiments ou de la voirie. Il a, par ailleurs, assumé durant de nombreuses

années la régie « marché », ce qui l'a amené à côtoyer nos commerçants ambulants lors des principales fêtes et manifestations organisées dans le village.

Nous leur souhaitons de profiter d'une retraite longue et heureuse.



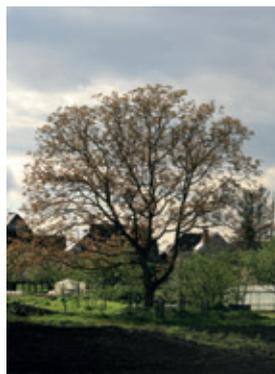
M. Jean-Luc STRIEGEL

Vous avez été nombreux à répondre à notre dernier Défi photo dont le thème était « Les paysages du Ried hoerdtdois ».

Félicitations à notre gagnante Megane REEB dont vous avez pu découvrir la photo à la Une de ce bulletin et un grand merci à tous les participants dont vous pouvez retrouver les photos sur nos réseaux sociaux.



### Défi photo



# Un nouveau label pour l'hippodrome !



**L**e 4 avril dernier, l'hippodrome s'est vu décerner le label EquuRES Hippodrome.

Depuis les années 2000, de nombreux travaux et aménagements ont été réalisés, s'inscrivant notamment **en faveur du bien-être animal et de l'environnement**. Ce label vient récompenser cette démarche de qualité et cet engagement.

Ainsi pour le bien-être des chevaux de course, a été mis en place un certain nombre de **bonnes pratiques**, comme la sécurisation des obstacles par des barres PVC, le déplacement des chevaux sur du sable ou enrobé avec un encadrement PVC, l'installation de nouveaux box afin de pouvoir accueillir l'ensemble des chevaux dans de bonnes conditions ou encore l'achat d'un van ambulance afin d'assurer le



meilleur accompagnement possible d'un cheval blessé.

Par ailleurs, dans le domaine environnemental, parmi les nombreuses améliorations apportées, on peut citer : la création d'une aire de lavage reliée au réseau d'assainissement afin que les eaux usées ne se répandent plus dans le sol, la mise en place d'arceaux à vélos, de poubelles dédiées au tri sélectif, une gestion plus raisonnée de l'eau et le choix de privilégier les circuits courts pour l'approvisionnement en paille.

Si ces réalisations et ces bonnes pratiques ont permis à l'hippodrome d'atteindre le 1<sup>er</sup> niveau, niveau

«engagement», d'autres travaux sont en cours afin d'aller plus loin et d'obtenir le label «hippodrome éco-responsable».

Félicitations à Lucien MATZINGER, président de la Société des courses, à Pierre MARZOLF, directeur de l'hippodrome, et à leurs équipes pour l'obtention ce beau label.

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Rendez-vous sur le site de l'hippodrome



[www.hippodrome-strasbourg.fr](http://www.hippodrome-strasbourg.fr)

## Bienvenue aux nouveaux commerçants !



**LES CUISINES DE H**

Vente de cuisines « made in Italie », accompagnement et conseil  
120 rue de la République  
contact@lescuisinesdeh.fr  
03 88 65 66 54



**O'TOUR du Bois**

Magasin de décoration (créations bois - objets décoratifs - cadeaux)  
53 rue de la République  
menuiseriejund.wernert@wanadoo.fr  
03 88 51 30 03



**THICENT Groupe**  
Gestion et transaction

Conseil en immobilier d'entreprise  
31 rue de la République  
thibaut.jakubowicz@thicent-groupe.com  
03 88 68 16 55

BUDGET 2023

# Un budget maîtrisé

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif de l'année 2022 a été approuvé en séance du Conseil Municipal du 15 mars 2023.

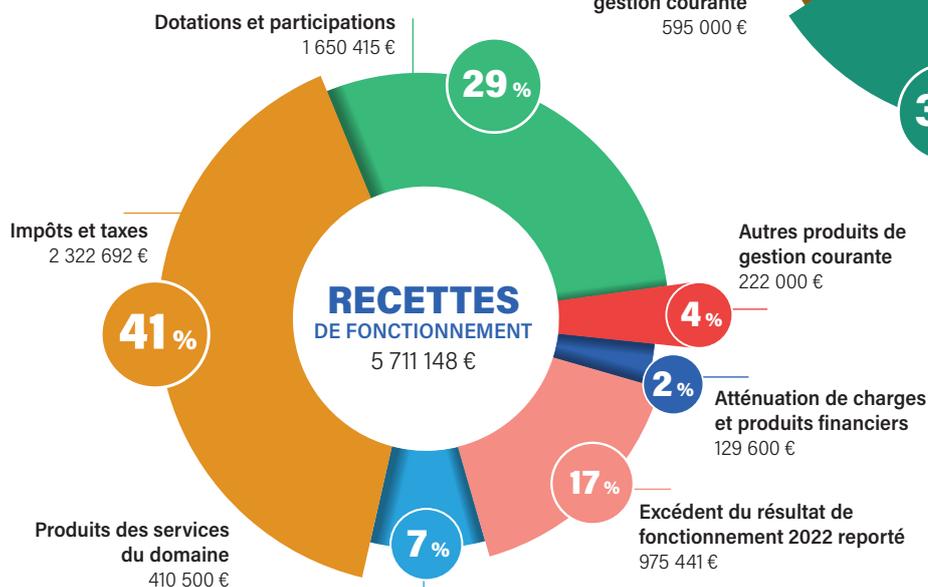
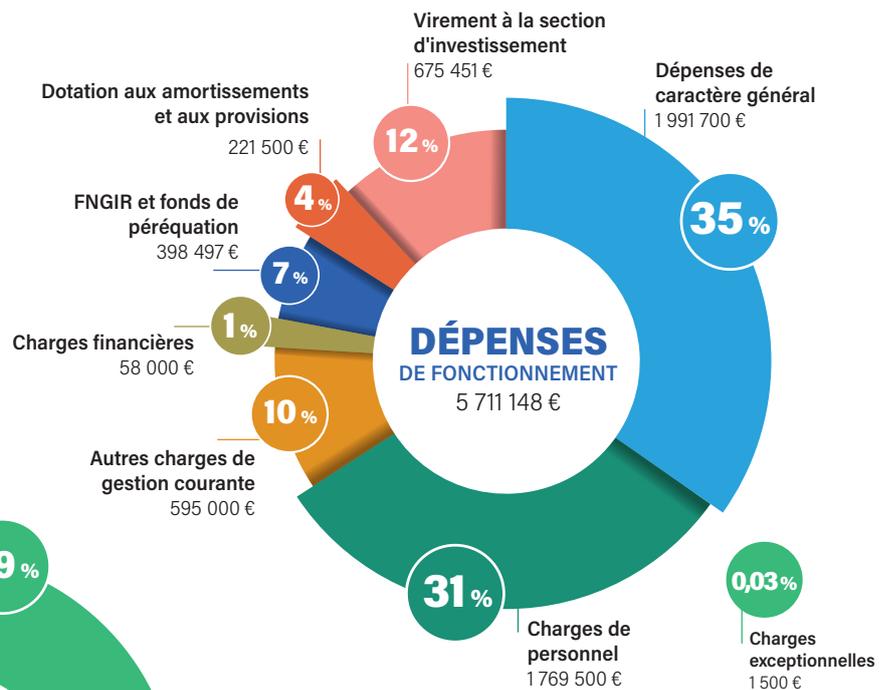
La bonne situation financière de la commune permettra **d'autofinancer une partie de l'investissement**, notamment les travaux projetés au centre culturel et sportif, et ainsi de limiter le recours à l'emprunt.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>Recettes</b>	5 085 179,42 €	4 412 655,90 €
<b>Dépenses</b>	4 109 738,55 €	1 441 503,83 €
<b>Résultat</b>	975 440,87 €	2 971 152,07 €

## BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 de la commune a été examiné en séance du Conseil Municipal le 4 avril 2023.

Pour 2023, le budget des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 5 711 148 €.



Pour la section d'investissement, le budget voté en dépenses et en recettes s'élève à 8 476 502,94 €.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En dépenses, il subsiste un reste à réaliser (dépenses budgétisées les années passées et non encore réalisées) de 6 411 760 €, dont 4 170 300 € inscrits pour la réhabilitation de la partie sportive du centre culturel.

Les nouveaux investissements inscrits au budget s'élèvent à 1 641 742,94 €, dont 924 142,94 € affectés au centre culturel et sportif. Le remboursement du capital des emprunts contractés s'élève à 422 000 €.

Les investissements budgétés (nouveaux et reports) sont essentiellement destinés aux projets suivants :

- à la provision pour la **rénovation - agrandissement du centre culturel et sportif** : 5 094 442,94 €
- à l'isolation du bâtiment avec remplacement des fenêtres de la **Maison de l'enfant** : 697 000 €



- au réaménagement complet du **cimetière de l'EPSAN** (100 000 €) et divers travaux au cimetière du village (60 500 €)
- aux aménagements de **voirie** : 171 300 €
- aux travaux d'accessibilité** aux personnes à mobilité réduite sur les différents bâtiments communaux : 93 500 €
- à la rénovation de l'installation informatique, des équipements et de la téléphonie de la **mairie** : 211 100 €
- aux travaux à l'**école maternelle** : 107 500 €
- aux travaux d'aménagement et de réfection de la **cour du groupe scolaire** : 60 000 €
- à l'aménagement du **Rittplatzwihr** (40 000 €) et à l'entretien et renaturation des abords de la Zorn (32 000 €)
- à l'aménagement du **terrain de pétanque** : 40 000 €
- à l'acquisition **d'un camion plateau pour les ateliers** : 85 000 € et **d'un véhicule électrique** : 25 000 €.



## TAUX D'IMPOSITION POUR 2023

Pour tenir compte, notamment, de la forte augmentation du coût des énergies pour 2023, de l'inflation, et de la nécessité de financer le projet de réhabilitation des salles et équipements sportifs du centre culturel, il a été décidé d'augmenter les taux d'imposition des impôts locaux de 2%.

**Taxe foncière sur les propriétés bâties :**  
de 18,71 % à 19,08 %

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties :**  
de 18,90 % à 19,28 %

**Taxe d'habitation (résidences secondaires) :**  
de 12,07 % à 12,31 %

**Cotisation foncière des entreprises :**  
de 14,83 % à 15,13 %

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes sont constituées pour une grande part de **l'excédent des investissements reporté** à hauteur de 2 971 152,07 €.

Sont escomptés des subventions pour 80 000 €, le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 190 000 €.

L'emprunt pour financer les travaux de réhabilitation de la partie sportive du centre culturel pour 4 millions d'euros

a été débloqué en 2023.

La vente de biens immobiliers et mobiliers est prévue pour un montant de 335 490 €.

Les opérations d'ordre, à savoir le virement du solde de la section de fonctionnement 2023, budgétisé pour 675 450,87 € et les amortissements pour 220 000 € complètent les recettes.

# Travaux : les démarches à effectuer

**VOUS VENEZ DE RECEVOIR UNE AUTORISATION D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE OU PERMIS D'AMÉNAGER) OU VOUS VENEZ D'ACHEVER VOS TRAVAUX. VOICI COMMENT PROCÉDER :**



## **Vous démarrez vos travaux après obtention du permis**

**Il vous faut déposer une Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) à la mairie** pour signaler le commencement des travaux suite à l'obtention d'un permis de construire ou d'un permis d'aménagement. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

Vous n'êtes pas concernés si vous détenez une déclaration préalable de travaux (DP) ou un permis de démolir.

**Bon à savoir >** Les travaux doivent commencer dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.



## **Vos travaux sont terminés**

**Il convient également d'en informer la mairie en déposant une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).**

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné. La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.

**Bon à savoir >** Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un

contrôle de la conformité de ces derniers à l'autorisation d'urbanisme délivrée dans un délai de 3 mois. Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.

Ces deux démarches (DOC/DAACT) peuvent être réalisées :

- via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- par lettre recommandée avec accusé de réception
- directement en mairie.

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

► Rendez-vous sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31344>

Scannez les QR codes pour accéder aux formulaires ►



## L'espace de travail partagé « 26Cowork'Hoerdt » est ouvert à la réservation !

Vous êtes en télétravail et avez besoin d'un endroit où vous installer pour travailler tranquillement ? Vous cherchez un endroit pour organiser une réunion ? Ce lieu est fait pour vous !

Géré par la commune, cet espace se veut **être au service des particuliers et entreprises** en leur offrant des services adaptés au travail à distance (connexion Internet, écrans connectés dans les salles de réunions). Les locaux sont accessibles du lundi au vendredi de 7h à 18h sur réservation.

À partir de 18€ TTC par demi-journée pour un bureau et 24€ TTC pour une salle de réunion.



26

# CoWork'Hoerdt

Espace de travail partagé

## R É S E R V E Z

### votre espace de coworking en ligne

26coworkhoerdt.cosoft.fr/

La réservation et le paiement se font en ligne via le site :

26coworkhoerdt.cosoft.fr/

Pour plus d'informations scannez le QR Code ci-contre.  
L'accueil de la mairie se tient également à disposition pour tout renseignement 03 88 68 20 10.

Hoerdt

26coworkhoerdt.cosoft.fr



Les bénévoles sont venus en nombre pour le traditionnel Nettoyage de printemps.

# Nettoyage de printemps

Malgré la pluie du matin, plus de 70 bénévoles, membres des différentes associations et habitants, ont répondu présent à l'invitation de la commune pour cette action citoyenne. Comme les années passées, les participants se sont ensuite retrouvés au centre culturel à midi pour se régaler de la traditionnelle soupe de pois.

Encore trop de déchets ont été collectés, notamment sur les axes principaux et dans la zone industrielle. Heureusement, le volume global est en nette diminution. Cependant, cette action reste indispensable pour **maintenir un cadre de vie propre et accueillant.**

**Merci à tous pour votre participation et rendez-vous en 2024 !**

*Les* **BIODÉCHETS :**

*C'est* **jamais sans un sac !**  
(en papier kraft)

*Sacs gratuits et disponibles en mairie*

## Cours de taille

Un cours de taille a été proposé le 18 février dans le verger école, rue des Aulnes, par le Syndicat des producteurs de fruits de Hoerd. La quinzaine de participants a pu s'informer sur les différentes techniques de taille. L'atelier était animé par le moniteur Bernard GREMMINGER, en présence de Bernard GEISSLER, président du syndicat et de nombreux membres.



## Vous souhaitez consommer les fruits issus de votre propre récolte ?

Plusieurs dizaines d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, mirabelliers, pruniers..) vous attendent au verger communal ! Il vous suffit d'en louer une parcelle.

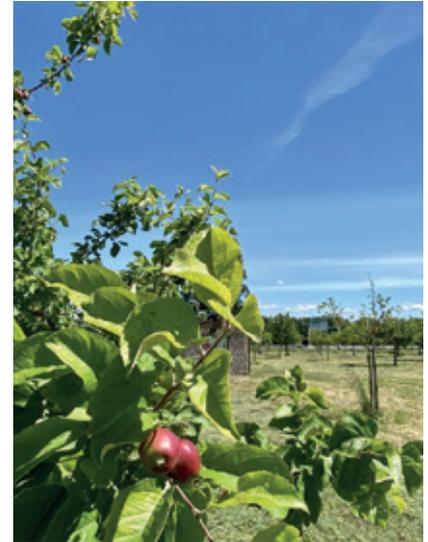
Le verger communal, situé dans le Ried, est géré par le Syndicat des producteurs de fruits de Hoerd, aujourd'hui présidé par M. Bernard GEISSLER.

En 1964, **2711 arbres fruitiers ont été plantés** sur un terrain de plus de 2 hectares mis à disposition par la commune et depuis, ce verger collectif permet à ses membres de disposer de divers arbres fruitiers.

L'objectif du syndicat est de **développer et maintenir dans notre village des activités éducatives** sur le plan de l'arboriculture, la sauvegarde de variétés fruitières locales et anciennes et la transmission du patrimoine arboricole.

Il propose, par ailleurs, des cours de taille et de greffage avec des formateurs professionnels.

Le syndicat dispose également d'un verger école de 20 ares, situé à l'extrémité de la rue des Aulnes. Véritable reflet du savoir-faire de ses membres, il constitue un lieu de rencontres et de convivialité !



Par-delà ses actions, le syndicat a à cœur de veiller au respect de l'environnement en conseillant ses membres sur les moyens alternatifs de lutte contre les maladies, privilégiant l'utilisation de produits naturels, respectueux de l'environnement, de la faune auxiliaire et de l'utilisateur. N'hésitez plus !

**Pour plus de renseignements et/ou devenir membre, contactez Bernard GEISSLER au 06 16 93 51 71.**

## Collecte des bio-déchets

**Plus de 31 tonnes de biodéchets ont été collectés** sur notre village durant la période allant de début janvier à fin avril. Un record que nous n'avions pas imaginé.

Nos concitoyens se sont immédiatement impliqués dans cette nouvelle démarche en faveur de l'environnement, et nous ne pouvons que féliciter cet engouement.

Notre population est bien meilleure « trieuse » que la moyenne des autres territoires. Cependant la présence de sacs en plastique et des erreurs de tri persistent. Il est primordial de respecter les consignes.

**La vidange des bacs est effectuée les lundis et vendredis.**

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Rendez-vous sur le site de la CC de la Basse-Zorn



[www.cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Gestion-dechets/Evolutions-tri-collectes-2023.html](http://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Gestion-dechets/Evolutions-tri-collectes-2023.html)



## Une zone Refuge LPO au Rittplatzwihr !

Ces derniers mois, ce secteur proche de l'hippodrome d'environ 1,6 hectare a été entièrement réaménagé afin d'en faire **une zone Refuge LPO (refuge géré par la Ligue de Protection des Oiseaux), véritable havre de paix pour la biodiversité.**

Parmi les nombreux aménagements réalisés :

- l'abattage de quelques arbres, en particulier des peupliers et des acacias (espèces invasives) et le débroussaillage d'une partie des ronciers
- la plantation d'une soixantaine d'arbustes (un renforcement de la végétation arbustive par des espèces locales sera réalisé cet hiver)
- le semis de graminées pour prairie sèche dans la partie anciennement utilisée pour les chevaux

- l'installation d'une plateforme d'observation des oiseaux en face de l'étang Rittplatzwihr
- la pose d'une barrière permettant de limiter l'accès uniquement aux piétons
- le creusement de trois mares, l'une d'une profondeur allant jusqu'à 3 m et les deux autres de 0,70 m.

Ces mares seront le lieu de vie et de reproduction de très nombreuses espèces telles que les amphibiens, les mollusques, les libellules et autres insectes aquatiques et favoriseront le développement de la flore spécifique à ces milieux.

L'ensemble de ces aménagements permettra également de **multiplier et de pérenniser la présence de dizaines d'espèces de mammifères.**

## Mare pédagogique

La mare pédagogique, située dans le Ried à proximité de la rue des Aulnes, a été recréée partiellement afin d'éliminer une partie de la vase accumulée au fil du temps. La moitié des roseaux et des ligneux (saules) a également été évacuée afin de permettre une meilleure oxygénation de l'eau.

Cet entretien est primordial pour favoriser la reproduction et le développement des espèces aquatiques.

Les saules situés à proximité ont été taillés en «têtard». Cette taille, un peu sévère, est cependant propice à l'allongement de leur durée de vie grâce à la régénération de l'arbre et de ses rameaux.



### POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Sur les Refuges LPO de la région

<https://alsace.lpo.fr/index.php/la-lpo-alsace>



## Travaux d'entretien de la ripisylve de la Zorn



Début mars, d'importants travaux de coupes d'arbres ont été réalisés aux abords de la Zorn. Étaient essentiellement concernés quelques conifères, des peupliers et les nombreux rejets issus des souches, ces derniers étant très invasifs. La majorité des saules a été soit élaguée soit taillée en «têtard». La taille et l'élagage des branchages dangereux ou empêchant le passage des engins agricoles, ainsi que le fauchage de part et d'autre du chemin avec débroussaillage d'une partie des ronciers, ont été également réalisés.

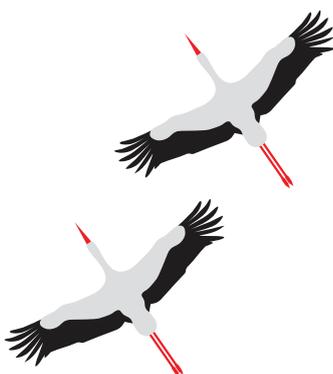
La replantation de 160 arbres d'essences locales (chêne, merisier, érable, orme, aulne, etc) a été faite en avril. Ces travaux ont permis la mise en valeur des milieux naturels ainsi que le maintien des berges de la Zorn. L'accès au bord de la Zorn est à nouveau facilité tout en conservant des secteurs non entretenus pour la petite faune.

Cinq grands peupliers présentant un fort risque de chute de branches ont été coupés sur une parcelle longeant le fossé au niveau du chemin rural le «Sauwerb» (à proximité de la rue des Écuries).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La ripisylve correspond à l'ensemble des arbres, arbustes, buissons et végétations herbacées qui se développent à proximité immédiate des cours d'eau. Elle joue un rôle essentiel dans l'équilibre naturel de la rivière. Elle assure notamment la protection des berges contre l'érosion et la filtration des polluants grâce aux systèmes racines des arbres et arbustes, et constitue une zone de grande diversité d'espèces animales et végétales (lieu de ressources de nourriture, de reproduction et de refuge).

## Poteaux nids de cigognes



Trois poteaux surmontés de corbeilles métalliques ont été implantés mi-mars dans le Ried côté Est. Ces poteaux d'une hauteur de 9m avec des corbeilles de 1,5m de diamètre sont destinés à l'installation future de nids de cigognes compensant ainsi l'enlèvement des trois nids rue de La Wantzenau qui ne pouvaient malheureusement pas être conservés.



# Quel fleurissement pour demain ?

Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie tiennent une part importante dans l'aménagement de la commune. Malgré les contraintes climatiques et les étés caniculaires de plus en plus fréquents, la municipalité et le service des espaces verts œuvrent au quotidien pour conserver leur excellence dans ce domaine, tout en **développant un plan de fleurissement écoresponsable**.

Devant les enjeux climatiques, le réchauffement et la sécheresse, il est de notre responsabilité de **reconsidérer notre politique du fleurissement de la commune**. Le défi pour les années à venir est de trouver la bonne équation

entre un fleurissement vertueux et un fleurissement qui continuera à émerveiller nos concitoyens mais également les touristes.

Pour un fleurissement de qualité et économe en eau, nous avons opté cette année pour :

- **La réduction des plantations hors sols** (jardinières et suspensions) dans la rue de la gare et sur le pont SNCF
- La mise en place de **plantes vivaces** adaptées à un environnement sec et chaud dans certains massifs
- **La mise en place d'oyas** (jarres de terre cuite) pour éviter les déperditions d'eau

- L'adaptation des horaires d'arrosage lors des périodes caniculaires
- L'installation d'un réservoir de récupération des eaux de pluie au centre culturel à l'horizon 2025.

**L'économie des ressources nous concerne tous !**  
Vous aussi, utilisez ces méthodes dans votre jardin pour économiser l'eau.

## Un arrosage régulé grâce aux oyas

Ce système d'arrosage et d'irrigation très ancien (vieux de 2000 ans) est simple et efficace. Il est basé sur la **microporosité de la terre cuite**. Ces pots en terre cuite fonctionnent en effet comme des réserves d'eau. Une fois enterrés aux pieds des plantes, il suffit de les remplir d'eau. Le liquide met ensuite **plusieurs jours à se diffuser dans la terre** tout autour à travers les parois microporeuses de l'oya. Le sol est irrigué par capillarité.

Tout autour de l'oya, se forme une zone humide plus ou moins étendue selon la contenance de l'oya enterré.

*Attention : l'oya doit être recouverte avec son couvercle pour éviter les déperditions d'eau par évaporation et la prolifération des moustiques.*



*En fabriquer soi-même : un jeu d'enfant !*

### Matériel

2 pots en terre cuite (toujours par 2 et de tailles identiques ou l'un un peu plus petit que l'autre, qui sera placé au-dessus) et 2 bouchons en liège



### Étapes de la réalisation

- 1 Bouchez le trou d'évacuation du pot (inférieur) avec l'un des deux bouchons en liège.
- 2 Posez les 2 pots l'un sur l'autre et scellez-les hermétiquement (ciment-colle ou acrylique).
- 3 Enfouissez l'oya ainsi réalisée dans le sol à proximité des plantes à irriguer.
- 4 Fermez le trou d'évacuation du pot (supérieur) avec le second bouchon en liège.

## « Rosiers du souvenir »

Depuis 2019, la commune propose l'inhumation dans un espace appelé « rosiers du souvenir ».

Ce dispositif permet de disposer les cendres des défunts au pied d'un rosier.

En février, afin de répondre à la demande croissante des familles, 16 nouveaux rosiers ont été plantés.



## Une nouvelle formule pour le concours du fleurissement



Chaque année, vous êtes nombreux à fleurir vos jardins et vos balcons. Grâce à vous, en complément du fleurissement effectué par le service des espaces verts, nous bénéficions d'un cadre de vie très agréable.

Pour que chacun puisse voir ses efforts récompensés, la formule a été simplifiée : **désormais plus aucune démarche d'inscription n'est nécessaire.**

Comme les années précédentes, les membres de la commission cadre de vie sillonneront le village à vélo et un palmarès sera établi parmi les plus belles réalisations.

**Alors une seule consigne :  
« Je fleuris donc je participe ! ».  
On compte sur vous !**



## Bricolages de Pâques à la Maison de retraite

Le mercredi, nous sommes allés, avec les jeunes élus de Weyersheim et Bietlenheim, réaliser des bricolages de Pâques à la Maison de Retraite « La Solidarité ».

Nous avons préparé le matériel et les modèles. Nous nous sommes mélangés avec les résidents et par

petits groupes, nous leur avons proposé des bricolages. Au début, c'était un peu impressionnant, on ne savait pas comment les aborder, mais finalement, tout s'est bien passé. Nous avons eu plaisir à bricoler et à discuter avec eux. Ce fut un chouette après-midi. Nous leur avons promis de revenir très vite.



LES CME



## Des éco- balades au Nettoyage de printemps



Nous sommes très contents de cette 3<sup>ème</sup> édition, car beaucoup de déchets ont été ramassés par les éco-baladeurs. Pour rendre ludique ces éco-balades, nous avons imaginé deux défis, «trouver le lutin caché» et «trouver un objet insolite» pour réaliser une statue que nous aurions installée à l'entrée du village.

Mais, que ce soit au nettoyage de printemps, auquel nous avons participé ou lors des éco-balades, il n'y a pas eu assez d'objets insolites ramassés. C'est plutôt une très bonne nouvelle, Bravo !

Bravo à tous pour vos efforts.

Merci aussi aux membres du Club du Temps Libre et de l'Association des Jardins Vivants du Ried pour leur participation précieuse à notre opération.

Et vous, avez-vous trouvé le lutin caché ?



CHLOÉ, ÉLOÏSE ET  
MAXIME



## Soirée des Vœux du Maire

“

Nous avons eu l'honneur d'avoir la charge d'assurer le protocole. Nous étions très impressionnées et stressées car il y avait beaucoup de monde. Mais nous étions convaincues que tout se passerait bien. Nous étions aussi très motivées et nous avions bien répété. Les gens nous ont applaudi et le Maire avait l'air content de notre intervention. Nous lui avons demandé de faire court, mais il n'a pas réussi, ce n'est pas grave...

Lors de la cérémonie, le Maire a remis

une médaille à M. HIRLEMANN pour toutes ces années au service de la commune. Nous n'avons pas tout suivi, mais il a dû réaliser beaucoup de bonnes choses pour la commune, car le discours était très long et très élogieux. Nous avons aussi remis les prix de la maison et du commerce les plus décorés pour Noël. Une seule catégorie cette année, « Belles de Jour ». Nous étions passés dans tout le village pour voir les maisons et les commerces inscrits. Nous avons mis du temps à nous décider car tous étaient très joliment décorés. Le gagnant des commerces était « Carrefour » et

Mme Sylviane KNAPP la lauréate des maisons. Bravo à eux ! Le Jury a bien travaillé ! ”

**CAMILLE, CHARLOTTE ET SARAH**



## Découverte des vergers

“

Des membres de l'association des arboriculteurs sont venus nous expliquer les différentes sortes d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, noisetiers, cerisiers, pruniers...) Ils nous ont proposé un partenariat et de nous initier à l'arboriculture. Nous avons eu un premier rendez-vous au verger-école, où nous avons découvert les arbres en fleurs, c'était

**CAMILLE, CHARLOTTE, MÉLANIE ET SARAH**



très intéressant ! Nous nous verrons à nouveau en septembre-octobre pour la récolte des pommes et en novembre, nous irons planter des arbres. Merci à Pierre GALLE, Pascal PFLUMIO et Philippe DA COSTA pour leur accueil et le temps qu'ils nous ont consacré. ”



## Noël avec les personnes âgées

Pour les fêtes de Noël, nous avons rendu visite aux personnes âgées de la Maison de retraite à deux reprises. La première fois, nous avons distribué les colis de Noël offerts par la commune aux résidents qui ne pouvaient assister au repas de Noël au centre culturel. Nous sommes allés toquer aux portes des chambres des résidents et leur avons donné les cadeaux. C'était super, nous étions très émus de voir que cela leur donnait le sourire.

La seconde fois, nous avons participé à leur fête de Noël en chantant avec les élus de la Communauté de Communes. C'était vraiment un chouette moment !

**ANTOINE ET MARGAUX**

## Challenge lecture

Les classes de CM1 de Mme CARRAYROU et de CM2 de Mme DAEFFLER ont participé à toute une série d'activités autour de la lecture orale dont un « challenge lecture ». Les élèves ont choisi un roman de littérature jeunesse. Chacun a lu devant sa classe et devait rendre vivant le texte en moins de 3 minutes. Ainsi, Justine VIERLING (CM1) et Markus GRATHWOHL (CM2) ont été sélectionnés par leurs camarades pour représenter l'école au concours « Les petits champions de la lecture ». Ce concours départemental s'est tenu le 29 mars à Strasbourg. Les deux

finalistes se sont beaucoup entraînés et ont montré toute l'étendue de leur talent de conteurs ! Justine s'est classée 3<sup>ème</sup>. Bravo à tous !



## Initiation au Judo

Durant les mois de janvier et février, et pour la première fois, le club de judo de Hoerdt est intervenu à l'école pour proposer une initiation aux élèves de CP, CE1 et CE2. Les élèves ont pu découvrir ce sport grâce aux différents ateliers proposés par Romain, entraîneur qualifié et motivé. La dernière séance a été dédiée à de petits combats. Un diplôme a été décerné à tous les élèves.

Merci à Romain GRETZ ainsi qu'au judo club de Hoerdt !

## Découverte des arts circassiens

DU 6 AU 10 MARS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les CE1 de la classe de Mme BOYER ont passé **une semaine de découverte des arts circassiens sous le chapiteau de Graine de Cirque**, au jardin des Deux Rives à Strasbourg. Acrobatie, jonglerie, famille des aériens (trapèze fixe, corde), équilibre sur objets et expression corporelle étaient au programme de cette belle semaine !



# Un mercredi à la Bibliothèque

Quand on pousse la porte de la bibliothèque le mercredi après-midi, on ne sait jamais vraiment à quoi s'attendre...

Le plus souvent, la bibliothèque fourmille de familles et d'enfants à la recherche de leurs prochaines lectures. Les bénévoles s'affairent entre les retours, les prêts et les conseils avisés, il y a fort à faire !

Huguette, bénévole depuis 2014, accueille avec plaisir tous ces petits lecteurs : « Je suis actuellement à la retraite et j'assure la permanence de la bibliothèque deux fois par semaine, le mardi matin et le mercredi après-midi. Je m'occupe plus particulièrement des prêts et des retours. »



Huguette

Kenza, 11 ans, vient avec sa petite sœur, toutes les deux à trois semaines. « J'emprunte surtout des BD ou des romans. C'est Mamie qui nous accompagne. »



Kenza et Nora

Mais, certains mercredis, la bibliothèque se transforme et des ateliers bricolages ou encore des lectures de conte sont proposés aux enfants par Hélène et son équipe

de bénévoles. Ces animations ont toujours beaucoup de succès.



Bernadette

Bernadette, bénévole depuis deux ans participe régulièrement à la préparation des ateliers bricolages « Pour l'atelier de fabrication de décorations de Pâques nous avons une vingtaine d'enfants inscrits, ce qui est beaucoup, mais ils étaient très attentifs, et nous avons pu les guider et ainsi donner vie à de nombreux petits lapins et œufs multicolores. »

Nora (7ans) : « J'ai adoré cet atelier ! Avec les petits lapins que j'ai fabriqués, j'ai décoré toute la maison ! »

Enfin, tout au long de l'année, de multiples expositions sont organisées. Elles nous invitent au voyage ou à la rêverie, nous initient à l'art ou viennent tout simplement décorer joliment les lieux.

Alors la prochaine fois que vous passerez devant la bibliothèque, poussez la porte et laissez-vous surprendre !



## LA GRAINOTHÈQUE À L'HONNEUR AU BASSE-ZORN À L'AN VERT !

Pour cette manifestation, la bibliothèque s'est associée à celle de Weyersheim. Ensemble, elles ont animé un stand de troc de plantes et de graines qui a remporté un grand succès.

Outre les nombreux échanges de plants de légumes et de fleurs, c'est plus d'une centaine de sachets de graines de la Grainothèque O'Ried de la BM de Hoerdt qui a été distribuée durant la journée pour le plus grand plaisir des jardiniers venus nombreux visiter le stand.



**À noter :** Les « Rendez-vous autour du fil » reprendront à compter d'octobre prochain, tous les vendredis de 16h à 18h. Cette activité a pour objectif de créer et de (re)tisser du lien social, d'échanger dans un lieu convivial autour d'activités manuelles. En février 2023, ce n'est pas moins de 75 couvertures qui ont été confiées par les tricoteuses à la SPA de Haguenau. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe !

## Spectacle Les Contes de sables

📅 VENDREDI 24 FÉVRIER 📍 ÉCOLE IM LEH

Un spectacle tout en poésie, présenté par la compagnie Changer l'Air, qui nous entraîne dans la forêt, où vit la mamie Sirikiki, la plus petite mamie du monde. Mais, ce n'est qu'à la tombée de la nuit, les soirs de demi-lune, à l'heure où les enfants ferment les yeux, que ses histoires commencent...

**Une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents,** a assisté à chacune des deux représentations : merci d'être venus si nombreux !



## Concert de l'Académie d'accordéon de Haguenau

📅 SAMEDI 28 JANVIER 📍 ÉGLISE PROTESTANTE



Les musiciens de l'Académie d'accordéon sous la baguette de Raymond KEITH étaient accompagnés par l'ensemble Consona de Vilnius, dirigé par Ricardas SVIACKEVICIUS, **Le répertoire très varié, du classique au contemporain en passant par le jazz, a ravi le public** avec de superbes pièces écrites exclusivement par des

compositeurs internationaux pour des orchestres d'accordéons.

Nous retiendrons également la magnifique prestation du Duo Celiano, Agnès LINDECKER au violoncelle et Oksana KRUPENYA au piano (professeures à l'école de musique intercommunale).

## Concert L'Offrande Musicale de Strasbourg

📅 SAMEDI 18 MARS 📍 ÉGLISE PROTESTANTE

L'orchestre de chambre strasbourgeois l'Offrande musicale nous a offert un superbe concert de musique classique varié allant du baroque au contemporain. Constitué d'une

trentaine de musiciens amateurs, cet ensemble est dirigé par Pierre-André DUPRAZ. Des musiciens talentueux qui nous ont offert un spectacle d'une grande qualité.



# Musée de l'asperge et des traditions locales

Après une année 2022 totalisant près de 2500 visites, la fréquentation du Musée de l'Asperge connaît une belle augmentation puisqu'elle compte déjà **plus de 2500 visiteurs pour les 5 premiers mois de l'année 2023.**



## LES ÉDITIONS DE L'ASPERGE

Le livre de Marc BARTH, «De Flandre en Palestine», publié par les «Éditions de l'asperge», connaît un beau succès.



L'équipe de la SAMAP (Société des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine à la Couronne) travaille actuellement sur 2 projets :

- la réécriture et traduction en français du livre «Geschichte des dorfes Hoerdts» du curé René Friedel, publié en 1921
- un livre de recettes hoerdtoises. Si vous souhaitez nous proposer des recettes anciennes de nos grand-mères hoerdtoises, contactez-nous : [contact@musee-asperge.fr](mailto:contact@musee-asperge.fr)



Rendez-vous sur le site du Musée de l'asperge pour acquérir l'ouvrage

## ACTIVITÉS SAMAP

**17 janvier 2023** : La SAMAP accueille la réunion «Les petits déjeuners de la culture» organisés par la CeA (Collectivité européenne d'Alsace). Ces rencontres permettent des échanges avec tous les acteurs culturels du territoire.



**12 mars 2023** : Bric-à-brac au centre culturel. En raison des travaux programmés au centre culturel, l'édition 2024 n'aura pas lieu.



**14 mai 2023** : Le Musée de l'Asperge a battu les records de fréquentation en une seule journée lors de la Fête des Asperges 2023, où pas moins de 1485 visiteurs ont pu découvrir l'histoire locale.



## APPEL À OBJETS

### Préparation de la prochaine exposition temporaire : les métiers anciens

Vous êtes en possession d'objets, d'affiches, de tracts, d'ouvrages, de photos en relation avec cette thématique et vous désirez participer et partager l'histoire de notre village ?

Nous recherchons tout particulièrement **des photos et/ou des témoignages sur l'appariteur** (agent municipal qui diffusait les informations municipales à la criée, sur son vélo et avec sa cloche dans les années 1950 - 1960).

Pour un don ou un prêt d'objet, contactez l'équipe du musée : [collection@musee-asperge.fr](mailto:collection@musee-asperge.fr)

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- **Horaires d'ouverture et visites** :  
dimanches et jours fériés  
de 14h à 17h  
[reservation@musee-asperge.fr](mailto:reservation@musee-asperge.fr)  
Visites guidées - Entrée libre  
[www.musee-asperge.fr](http://www.musee-asperge.fr)

VIE DU VILLAGE



16 FÉVRIER

Carnaval du Club du Temps libre



Carnaval des enfants

19 FÉVRIER



21 FÉVRIER

Cavalcade

# CARNAVAL

Un Millésime exceptionnel

Avec plus de 15 000 spectateurs, un soleil magnifique et des carnavaliers enthousiastes, la cavalcade 2023 restera dans les annales !



## Concert de l'Harmonie municipale

📅 DIMANCHE 26 FÉVRIER 📍 CENTRE CULTUREL





Fête des   
*Asperges*  
 14 MAI

Un succès qui ne se dément pas !



## Journées du foot pour tous

 DU 7 AU 10 JUIN  STADE

Du 7 au 10 juin, nos installations sportives ont accueilli la 11<sup>e</sup> édition des « Journées du foot pour tous » organisée par Le District d'Alsace de Football.

Avec plus de 300 pratiquants réunis autour d'une diversité de pratiques footballistiques, dont les élèves de

l'école Im Leh, cette édition a remporté un beau succès.

Placé sous les thèmes de l'ouverture, de l'inclusion et du partage, cet événement a notamment permis la découverte du Para Football Adapté et la participation de jeunes en situation de handicap.



# Le pacte de jumelage souffle sa 5<sup>e</sup> bougie

Une trentaine d'élus et représentants du Comité de Jumelage de Hoerd s'est rendue à Worfelden-Büttelborn ce 27 mai dernier pour fêter les cinq ans du jumelage liant les deux communes, des festivités placées sous le signe de l'amitié, mais aussi de la fraternité et de la paix.

Ce fut l'occasion, aussi, de rappeler les nombreux échanges qui ont vu le jour entre les deux villages et la présence régulière de délégations allemandes aux manifestations hoerdtoises :



Mais ces nombreuses rencontres ne pourraient avoir lieu sans le dynamisme et la détermination des comités des deux associations «jumelage» qui se rencontrent régulièrement.



Rendez-vous le 23 septembre prochain, où les festivités d'anniversaire auront lieu cette fois-ci à Hoerd, en présence de

nos amis allemands, afin que tous les hoerdtois puissent y participer. Nous comptons sur votre présence nombreuse !



# Commémoration du 8 mai 1945

En présence des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des secouristes, de l'Harmonie de Hoerdt sous la direction de Pascal ZUMSTEIN, de la classe de CM2/CM1 de Mme ROUILLON, des enfants du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que des élus, élus honoraires et d'un public venu nombreux.



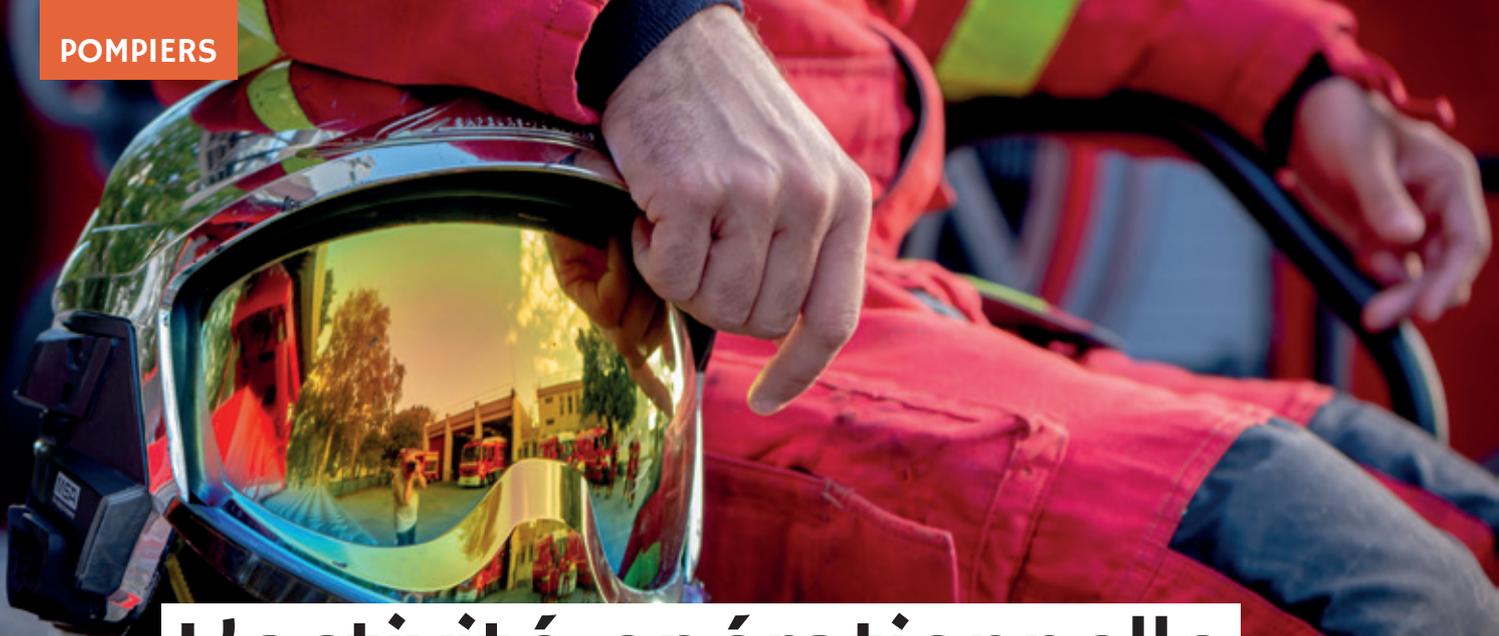
## Passation de commandement



Le 30 mai dernier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la **cérémonie de passation de commandement** au sein du 9<sup>e</sup> escadron du 2<sup>e</sup> régiment des Hussards de Haguenau.

Ainsi plus d'une centaine de militaires était rassemblée place du Marché et a défilé rue de La Wantzenau.

Une cérémonie empreinte de solennité à laquelle de nombreux hoerdtois ont assisté.



# L'activité opérationnelle

**D**e janvier à mi-avril, le centre d'incendie et de secours de Hoerdtt affiche une activité opérationnelle importante avec près de 94% des interventions dédiées au Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) pour un total de 36 interventions.

**L'activité opérationnelle du centre d'incendie et de secours de Hoerdtt s'articule autour de deux rôles principaux :**

- **le rôle fondamental de primo-intervenant qui consiste à analyser et fixer une situation dégradée** en apportant des actions réflexes et les premières mesures conservatoires. Ces gestes de secourisme d'urgence, comme arrêter un saignement abondant ou encore débiter une réanimation cardio-pulmonaire, augmentent indéniablement les chances de survie des victimes. Premiers maillons de la chaîne de secours, nous sommes rapidement renforcés par divers échelons. Notre objectif commun à Tous : un service public de qualité.
- **L'apport en ressources humaines aux Centres de Secours voisins.** En effet, la pénurie de sapeurs-pompiers nécessite une mutualisation de moyens humains pour armer les véhicules basiques du centre de secours de Brumath dans

un premier temps, mais aussi ceux d'une partie nord du département. Pour exemples, un secours à personne peut être débuté avec un engin de Hoerdtt mais nous n'avons ni le matériel ni la possibilité de transporter à l'hôpital. De même, si nous pouvons mener des premières actions sur un feu moyen, ce sont les capacités d'un Fourgon Pompe Tonne qui permettra son extinction.



**Pour être efficaces, nos sapeurs-pompiers sont tenus de se former régulièrement.**

Grâce à la Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA), ils maintiennent leurs compétences acquises et actualisent leurs connaissances dans les domaines opérationnels et de spécialités. Ces exercices nécessitent de nombreuses heures de travail : **la durée de formation pour l'année 2023 est fixée pour les sapeurs-pompiers volontaires à 38 heures.** Avec la FMPA aucun pompier ne chôme !





RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER  
VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS



**Portrait du  
Caporal-chef  
Gilles KRAUSE**

**34 ans**

Gilles découvre l'univers des sapeurs-pompiers grâce à son épouse, elle-même engagée. Totalement séduit, il passe le pas en 2013 et s'épanouit à travers les stages de spécialisation qu'il suit.

Il priorise la vie en communauté et apprécie la diversité des missions telles que le secours à personne mais aussi le secours routier. Le domaine incendie reste cependant sa préférence. Sportif depuis toujours, il se spécialise en EAP1 ce qui lui permet d'animer des séances de sport ciblées et adaptées aux besoins de ses collègues sapeurs.

Toujours disponible, Gilles met très volontiers à profit de Hoerd, de Brumath et des autres centres de secours, sa bonne humeur et ses compétences.

**Vous êtes motivé(e) et disponible, vous avez l'esprit d'équipe et le souci des autres, vous aimez l'action et cherchez une activité qui sort de l'ordinaire ? Alors n'hésitez plus, engagez-vous ! Notre village a besoin de vous !**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

► **Contact :**  
Adjudant-Chef Laurent STAERK  
06 85 17 04 41  
sapeurs-pompiers@hoerd.fr



[www.sis67alsace.fr](http://www.sis67alsace.fr)



**Portrait du  
Caporal-chef  
Jonathan Zeidler**

**44 ans**

Soucieux de se mettre au service de la population, il s'engage en 2010. Il découvre très vite le domaine du secourisme et devient rapidement intervenant en secours routier. Ce «touche à tout», qui est par ailleurs titulaire du permis poids lourd et de la spécialité COD1 permettant d'utiliser des engins-pompe, apprécie les nouvelles évolutions et les nouvelles techniques.

Parmi les premiers à se rendre disponible pour les gardes, il est souvent appelé vers des centres plus lointains mais en tire le bénéfice de nouveaux apprentissages et de nouvelles rencontres.

**Label  
employeur**



Le Mardi 14 mars 2023, la commune s'est vue remettre le label «employeur partenaire des sapeurs-pompiers».

Ce label récompense les employeurs, publics et privés, qui accordent à leurs agents sapeurs-pompiers volontaires, par le biais d'une convention locale, la disponibilité nécessaire pour intervenir ou se former sur leur temps de travail.

Il est attribué pour une durée de trois ans par le préfet du département, sur proposition du président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

Notre commune peut être fière de ce label, et surtout, de compter parmi ses effectifs, des agents qui s'engagent au service de la population.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

► **Rendez-vous sur le site des Sapeurs-pompiers du Bas-Rhin**



<https://www.sis67alsace.fr/engagement-et-emploi/sapeur-pompier-volontaire/les-conventions-employeurs>



# Ils nous ont quittés...



**CLÉMENT STOLL,  
PILOTE MOTO**

Notre commune a perdu en ce début d'année l'un de ses jeunes et des plus grands champions en

la personne de Clément STOLL, pilote moto attaché à son village et fier de ses racines hœrdtoises.

Clément STOLL est décédé à l'âge de 27 ans, le 17 mars dernier des suites d'un accident survenu deux jours plus tôt sur la piste du circuit de Nogaro.

**Clément avait fait de la moto sa raison de vivre, comme l'avait vécu quelques années plus tôt son père.** Une passion qu'il plaçait avant toute autre chose et qui lui faisait collectionner les performances et les récompenses. Il

l'aura exercée jusqu'au bout.

Décrit par ses amis comme bon vivant et plein d'humour avec toujours le sourire et le mot pour rire, c'était la joie de vivre qui caractérisait le plus Clément. Son décès nous laisse tous dans la peine.

Nous adressons au nom de la commune et de toute la population, nos plus sincères condoléances à ses parents, sa sœur et toute sa famille.

## RENÉ ARLEN, MAIRE HONORAIRE

René ARLEN, Maire honoraire, est décédé le 28 avril dernier à l'âge de 87 ans, après avoir mené une vie largement consacrée à notre commune, à ses habitants, à ses associations et plus largement encore à l'Alsace et aux Alsaciens dont il était si proche.

La commune de Hoerdtd perd en la personne de René ARLEN l'un de ses serviteurs les plus fidèles.

Maire de la commune de Hoerdtd de 1989 à 2001, après deux mandats effectués en qualité d'Adjoint au Maire entre 1977 et 1989, et un mandat de conseiller municipal de 1971 à 1977, René ARLEN a su, tout au long de ses 30 années passées au service de nos concitoyens, par son impartialité, sa précision dans le jugement, son administration intelligente, acquérir cette confiance qui ne lui a jamais fait défaut.

Homme de coeur, René ARLEN était soucieux de répondre aux besoins exprimés par la population, et désireux de faire avancer sa commune, son village. C'est ainsi que nous lui devons de très nombreuses réalisations, dont :

- le développement des zones industrielle et artisanale,
- la construction d'un dépôt incendie



et de la nouvelle mairie

- la réalisation d'une garderie périscolaire et d'une crèche
- la création d'une bibliothèque municipale et du bulletin communal.

Outre ses fonctions municipales, **René ARLEN a présidé le centre culturel de 1982 à 1993**, période durant laquelle l'association a pris un bel essor et s'est développée, menant à bien de nombreux projets dont la création du hall de tennis couvert ou encore la gestion du centre de loisirs sans hébergement.

Grâce à son action, la commune dispose ainsi de nombreuses structures sportives, éducatives, culturelles et sociales adaptées aux besoins de ses habitants.

La Commune de Hoerdtd souhaite témoigner à son fils, ses petits-enfants et sa famille sa respectueuse reconnaissance et leur présenter ses plus sincères condoléances.



**LUCIENNE HAAS,  
EMPLOYÉE COMMUNALE  
RETRAITÉE**

Lucienne HAAS est décédée le 28 mars à l'âge de 66 ans.

**Lucienne a débuté sa carrière à la commune de Hoerdtd le 1<sup>er</sup> août 1981** et a occupé notamment, avec son mari Jean-Georges HAAS, les fonctions de concierge du centre culturel, assurant l'entretien et la maintenance du bâtiment.

La commune tient tout particulièrement à saluer sa grande disponibilité et sa joie de vivre communicative. Employée dévouée, toujours prête à rendre service, Lucienne aura servi notre commune, ses habitants et ses associations durant plus de 35 ans.

À ses deux fils et ses quatre petits-enfants qu'elle laisse dans la peine, aux membres de sa famille, à ses proches et amis, nous souhaitons témoigner au nom de la commune de Hoerdtd et de toute la population, notre respectueuse et affectueuse reconnaissance et leur présenter, en ces circonstances douloureuses, nos plus sincères condoléances.

# Agenda

DEUXIÈME SEMESTRE 2023

## JUILLET

- JEUDI 13** Festivités du 14 juillet Feu d'artifice  
📍 **Stade municipal**
- VENDREDI 14** Tournoi de pétanque  
📍 **Stade municipal**

## AOÛT

- DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6** Festival Music in - Music'août  
📍 **Presbytère protestant**
- SAMEDI 26** Marche du Messti  
*par le Club du Temps Libre*  
📍 **Centre Culturel - Village et alentours**
- DIMANCHE 27** Jeux intersociétés  
*par le Comité de pilotage des jeux intersociétés*  
📍 **Stade - complexe sportif**
- MERCREDI 30** Johrmarik - marché annuel  
📍 **Village**
- JEUDI 31** Courses Hippiques  
📍 **Hippodrome**

## SEPTEMBRE

- DIMANCHES 10 ET 17** Courses Hippiques  
📍 **Hippodrome**
- DIMANCHE 3** Fête paroissiale catholique  
📍 **Foyer catholique**
- SAMEDI 23** Festivités du jumelage  
(5<sup>ème</sup> anniversaire)

## OCTOBRE

- DIMANCHE 1<sup>ER</sup>, LUNDI 23** Courses Hippiques  
📍 **Hippodrome**
- SAMEDI 7** Rallye des commerçants  
📍 **Village - commerces de Hoerdt**

## NOVEMBRE

- DIMANCHE 5, SAMEDI 11** Courses Hippiques  
📍 **Hippodrome**
- SAMEDI 11** Commémoration 11 novembre  
📍 **Monument aux morts**
- VENDREDI 24** Début de l'opération  
« Hoerdt au cœur de Noël »  
*(programmation sur la page Facebook « Hoerdt au cœur de Noël »)*  
📍 **Village**
- MARDI 29** Don du sang  
*par l'Association des donneurs de sang de Hoerdt*  
📍 **Collège Baldung-Grien**

Le présent agenda est susceptible de modifications. Retrouvez tous les évènements sur notre site internet [www.hoerdt.fr](http://www.hoerdt.fr) ou sur notre page Facebook  @Hoerdt



COMMUNE DE Hoerdt

**Jeudi 13 juillet**  
AU CENTRE CULTUREL

**Fête Nationale**

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX  
RENDEZ-VOUS À PARTIR DE 19H !